

RAPPORT DE LA COMMISSION

CHARGÉE DE VISITER LES

RUINES GALLO-ROMAINES

DU

BOIS DES CHANIATS

SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-GERMAIN-DES-CHAMPS.

MESSIEURS,

La commission que vous avez nommée pour visiter les ruines gallo-romaines qui se trouvent sur la commune de Saint-Germain, au bois dit les Chaniats, s'est rendue à votre invitation dans le courant du mois de mai dernier. M. Bardin, l'un des membres que vous aviez désignés pour cette visite, s'est fait remplacer, pour cause d'empêchement, par M. l'abbé Michel Gally.

Nous venons aujourd'hui vous rendre compte de nos opérations.

Quelques jours avant notre excursion dans les bois, nous avons cherché à nous entourer de tous les documents qui pouvaient faciliter notre travail. L'un de nous s'est rendu au château de Chastellux, et M. Pignot, le régisseur du château, a eu l'obligeance de lui donner communication des plans de la propriété ainsi que de ceux des explorations commencées par M. le comte César de Chastellux, d'honorable mémoire. MM. Moreau et Baudouin ont

de plus complété ces plans en y faisant figurer de nouvelles fouilles qui n'y étaient pas indiquées. Nous avons l'honneur de déposer ces dessins sur le bureau, ainsi que des calques du cadastre copiés aux mairies de Saint-Germain, de Domecy-sur-Cure et de Saint-André-en-Morvand. Notre but était de reconnaître, par les noms et les directions des chemins, les traces de la voie Romaine qui devait passer dans les environs des ruines en se dirigeant de Quarré à Saint-Père.

Sur ce dernier point nous ne savons rien de plus que ce que nous connaissions déjà ; mais quant à l'examen des ruines qui faisait l'objet principal de notre mission, les résultats en ont été plus heureux. Nous avons pour nous guider les gardes de la maison de Chastellux, celui de Saint-Germain, des cantonniers et un bon vieillard que M. le comte de Chastellux avait continuellement employé à faire des fouilles et qui nous a donné d'utiles renseignements.

Dans leur ensemble, les ruines occupent environ 600 mètres de longueur sur 60 de largeur suivant un triangle limité à l'est et à l'ouest par des vallées marécageuses qui font confluent ensemble pour porter leurs eaux dans le ru d'Aillon, qui vient alimenter notre ville. Les vestiges des anciennes constructions sont dans la direction du nord-ouest au sud-est ; et l'on peut croire qu'elles occupaient un espace plus considérable encore que celui que nous voyons aujourd'hui, dans la direction de l'ouest à l'est en joignant le bois de la Bouchoise, où l'on en retrouve encore à près de 1,200 mètres de là ; puisque, d'après une lettre de M. de Chastellux, insérée dans l'*Annuaire de l'Yonne* de 1838, p. 371, la route de Lormes aurait été ferrée de ces débris. Nous donnons cette lettre à la suite du rapport.

Ne nous occupant que de ce qu'il reste aujourd'hui de

visible, on y reconnaît une *villa* de premier ordre entourée de quelques autres habitations. Si cette agglomération était assez étendue pour former un village on doit y retrouver un temple : c'est une question qui reste à résoudre. Cependant au-dehors du noyau principal, au-delà de la petite vallée à l'est, on remarque, sur le bord d'une chaussée qui traversait les prés, une butte circulaire où nous avons ramassé quelques disques en terre cuite semblables à celui qui est déposé sur le bureau et qui proviennent de colonnes qui, sans doute, étaient couvertes de stuc. Est-ce un *sacellum* ou bien est-ce un pavillon de jardin ? c'est ce que des fouilles seules peuvent faire connaître. Temple ou pavillon, il était fort agréablement situé près d'une pièce d'eau qui longeait tout le village et que bordaient de gracieuses allées.

Depuis que ces lieux sont abandonnés, le soc de la charue n'y a pas pénétré, et votre commission a parfaitement reconnu le dessin de ces allées nivelées sur environ trois mètres de largeur, avec ses talus gazonnés le long de l'eau, et des massifs plus élevés en dos d'âne où vraisemblablement devaient être des arbustes et des fleurs. C'était une dépendance de la villa dont il n'a été exploré jusqu'à ce jour qu'une très-faible partie.

Avant de vous donner quelques détails sur cette exploration, permettez-nous de vous exposer rapidement la composition et la distribution d'une villa antique, afin de mieux comprendre la description de celle-ci.

Une maison de campagne romaine se composait d'une *agraria* où étaient l'habitation des fermiers et métayers, les écuries, les étables, les bergeries etc., elle comprenait encore la *fructuaria*, c'est-à-dire les granges, les vînées, les greniers à fourrage ; l'habitation du maître se divisait en *villa rustica* et *villa urbana*. La *villa rustica* était pour

tous les communs de la maison, et le maître y avait un appartement pour y recevoir ses ouvriers et tous ceux avec lesquels il n'avait que des rapports d'affaires : la *villa urbana* était le sanctuaire de la vie intime et dans lequel les amis et les invités seuls pénétraient.

On entrait dans la première par un porche qui donnait accès à une cour fermée de tous côtés par des bâtiments auxquels étaient adossées des galeries supportées par des piliers, et dont les toits étaient inclinés vers le centre de la cour. On nommait ces galeries l'*impluvium*. Tous les appartements s'ouvraient et prenaient une partie de leurs jours sous ces galeries. Au centre de la cour se trouvait toujours une citerne appelée *compluvium*.

Sur le côté qui séparait cette partie des bâtiments de la *villa urbana*, se trouvait l'appartement où le maître de la maison recevait ses hommes d'affaires, comme je viens de le dire. Là se rencontrait le *tablinum*, c'est-à-dire le lieu où étaient enfermés les papiers et les chartres, et la *bibliotheca*; il y avait aussi quelquefois une autre pièce appelée *pinacotheca* qui était une galerie d'objets d'art. C'est aussi dans le même corps de bâtiment que l'on plaçait le *lararium* ou *sacrarium*, espèce de chapelle des Dieux Lares.

Ces pièces servaient de communication avec le péristyle, construit de la même manière que la partie précédente; mais dont le développement était plus considérable.

Autour du péristyle on voyait les salons de conversation, les salons de jeu, les salles à manger en plus ou moins grand nombre, et qui portaient différents noms selon le plus ou moins de convives qu'elles pouvaient contenir comme les *biclinium*, *triclinium*, etc. Tous ces appartements étaient ordinairement doubles afin d'avoir appartement d'été et appartement d'hiver. Les cuisines situées

derrière les salles à manger avaient leurs entrées en dehors.

Il y avait encore le bain: souvent il s'en trouvait plusieurs. Un bain se composait ordinairement de plusieurs pièces appelées *apodytherium*, vestiaire; *frigidarium* ou bain froid; *tepidarium* ou bain tiède; *calidarium* ou bain chaud; *sudatorium*, salle chaude où le baigneur se faisait essuyer; et *unctuarium*, salle un peu plus tiède où il était parfumé.

A peu près toutes ces dispositions se reconnaissent dans la villa des Chaniats.

Dans la lettre que nous avons déjà mentionnée, M. de Chastellux nous fait voir qu'il avait découvert un grand salon H avec cheminée I, de petits bains F E; une cuisine K L et d'autres pièces qui, en raison de leur proximité avec la cuisine, peuvent être regardées comme des salles à manger. C'est dans l'une d'elles que l'on a trouvé la mosaïque qui a été transportée au château de Chastellux. Sa description ne laisse non plus aucun doute sur la destination de diverses pièces du *tablinum*.

Les colonnes en pierre et le petit autel trouvés dans la pièce font bien reconnaître le *lararium*: il en est de même de l'appartement O qui peut être le *pinacotheca*.

Mais ce dont M. de Chastellux n'a point parlé parce que cette partie n'était pas encore découverte, c'est le grand bain qui est à l'entrée de la *villa rustica*. Une discussion s'est engagée sur les lieux au sujet de la destination d'une petite pièce terminée par une abside semi-circulaire: nous y avons remarqué une pente dans le dallage, et un ouvrier de M. de Chastellux nous a dit que l'on y avait trouvé un tuyau de plomb qui traversait le mur. L'un des membres a cru y voir une salle de bains, et tout le monde s'est rangé à son avis lorsque l'on eut découvert le conduit qui mène l'eau des bains à la citerne de l'*impluvium*. Un *sudatorium* reconnaissable à son hypocauste nous a fait juger

que le bain était complet comme nous l'indiquons au plan que vous avez sous les yeux (1).

L'hypocauste était disposé de telle sorte que la flamme et la fumée du foyer, qui était en dehors de la pièce, montait, descendait, remontait, redescendait et remontait encore un grand nombre de fois, dans des tuyaux en terre cuite de forme carrée posés contre l'un des murs de la salle et recouverts de stuc. Vous pouvez voir sur le bureau l'un de ces tuyaux, que la fumée a noirci à l'intérieur.

Vous savez, Messieurs, qu'à part les mosaïques, M. de Chastellux n'a presque point trouvé d'objets d'art, et il ne mentionne que quelques médailles de Tetricus. Vous savez d'autre part (c'est sa lettre qui nous l'apprend), que la *villa* qui nous occupe fut ruinée par la force des armes ; une vingtaine de combattants, pour dernière ressource, s'étaient retirés dans le *sacrarium* en se mettant sans doute sous la protection de leurs dieux, et le cadavre de l'un d'eux a été trouvé les armes encore à la main. L'attaque ne fut peut-être pas tellement soudaine que l'on n'ait eu le temps de soustraire aux assaillants les objets les plus précieux. Il serait possible de les retrouver dans la citerne dont les notions archéologiques nous ont fait soupçonner l'existence et dont un conduit qui y menait les eaux, comme nous l'avons découvert, nous donne l'emplacement.

(1) Légende du plan :

1. — Frigidarium.
2. — Tepidarium.
3. — Calidarium.
4. — Sudatorium.
5. — Hypocaustum.
6. — Foyer du fourneau de l'hypocauste.
7. — Conduit communiquant avec le compluvium.
8. — Compluvium.

Votre commission émet le vœu qu'il y soit fait les premières recherches car, quoique les objets qui peuvent s'y trouver appartiennent de droit à M^{me} la comtesse de Chastellux, leur rencontre peut fournir d'utiles renseignements. Elle termine en insistant sur la nécessité de continuer les fouilles si heureusement commencées par le propriétaire de ces ruines. Mais notre Société, trop jeune encore pour avoir les ressources pécuniaires nécessaires, ne pouvant entreprendre ce travail à ses frais, la commission propose d'adresser à cet effet, une demande au gouvernement.

Le Rapporteur de la commission,

BAUDOIN.

APPENDICE

LETTRE DE M. LE COMTE DE CHASTELLUX.

« J'avais aperçu, depuis longtemps, sous d'épaisses
 « cépées, des tas de pierres dont les monceaux informes
 « avaient un assez grand développement, et j'y avais
 « même remarqué différents débris qui paraissaient avoir
 « appartenu à des constructions romaines. D'après les
 « traditions, quelques fermes des environs avaient été
 « jadis construites avec des pierres prises dans ces amas,
 « et la route de Lormes en avait été ferrée autrefois. Vrai-

« semblablement beaucoup de débris précieux ont dis-
« paru à ces époques.

« Ayant essayé, il y a plusieurs années, quelques fouilles
« très-superficielles, je remarquai bientôt des fragments
« de tuiles romaines, des morceaux de placages en mar-
« bre, même en serpentinite (d'Égypte), des enduits en stuc
« peints de vives couleurs, etc., et je ne doutai plus que
« je ne fusse sur l'emplacement d'une construction romaine
« d'une certaine richesse. Je fis recouvrir ce que j'avais
« mis à découvert.

« Il y a deux ans, je fis enlever les pierres roulantes qui
« encombraient un certain espace, et mis à découvert ce
« qui restait encore dans ce lieu de murs qui, bien que
« très-peu élevés au-dessus du sol, indiquaient cependant
« la forme et les distributions du bâtiment. Le plan que
« j'ai l'honneur de vous adresser avec cette lettre, fait
« distinguer les parties non encore fouillées, de celle qui
« l'ont été, du moins en partie, car dans les salles C B
« H N, le centre en est encore occupé par des massifs
« de terre.

« Les salles G F B C sont pavées de même avec plus
« ou moins de soin. Des pierres irrégulières, ayant des
« couleurs très-vives bleues, noires, rouges, noyées dans
« un épais béton, devaient avoir de l'éclat et produire de
« l'effet, sans avoir cependant le prix de la mosaïque.

« Le seuil intérieur de la pièce C conserve encore les
« traces des gonds qui pivotaient dans une excavation
« faite à la pierre de taille.

« L'emplacement E pouvait être une conserve d'eau,
« mais plus vraisemblablement une baignoire; elle était
« construite en ciment très-épais, recouvert d'un placage
« en marbre, et était pavée en carreaux carrés d'une
« pierre imitant le marbre blanc.

« On a trouvé dans la salle A une mosaïque du meilleur

« style, représentant un oiseau d'eau et quatre anguilles.
 « Elle n'est pas malheureusement d'une conservation
 « parfaite, mais je pense que les parties endommagées
 « pourront être restaurées.

« Les deux salles K L sont d'un niveau plus bas que
 « les précédentes. Des amas de cendres et de suie in-
 « diquent leur destination, que confirme le fourneau de
 « L; le mur de la salle K qui longe les deux pièces D et
 « C offre des traces de calcination, et la retraite que l'on
 « remarque aux quatre coins, à 1 mètre à peu près au-
 « dessus du sol, me semble indiquer que cette pièce aurait
 « pu être une étuve.

« Le bâtiment paraît interrompu de B en N. Les co-
 « lonnes dont on a trouvé les bases dans les décombres
 « de P, sont composées de briques circulaires qui étaient
 « superposées l'une à l'autre, et devaient être vraisemblable-
 « ment recouvertes en stuc.

» Parmi différents débris on a trouvé des morceaux
 « d'un vase en marbre d'une grande dimension, une clef
 « en bronze de forme antique, une boucle d'oreille, un
 « dé à coudre, trois monnaies de Tetricus en bronze, et
 « quelques autres dont on n'a pu distinguer l'effigie: des
 « morceaux d'enduits avec des lignes de différentes cou-
 « leurs; un petit autel en marbre, qui pourrait être attri-
 « bué au culte des Lares. Mais ce qui a le plus excité la
 « curiosité est la grande quantité de squelettes que l'on
 « a découverts soit dans les salles, soit en dehors des
 « bâtiments; dans la salle P une vingtaine au moins, dont
 « l'un avec les restes d'une arme à la main.

« Je compte tous les ans continuer ces fouilles, qui s'é-
 « tendront sur un assez vaste espace; outre ce qui est
 « indiqué sur le plan, on aperçoit encore, sous les bois
 « et en dehors du plan, des tertres indicateurs d'autres
 « ruines; il serait précieux de retrouver, aux approches

« d'habitations aussi considérables, les traces d'une voie
« romaine qui se serait dirigée sur *Cora*.

« Il sera également intéressant, par la suite, de recon-
« naître par les fouilles à venir quelle était la forme des
« bâtiments que les Romains construisaient dans les pays
« froids auxquels l'architecture de Rome ou de Pompéï
« ne pouvait convenir. Si cet établissement était militaire,
« une station permanente, il ne sera pas non plus sans
« intérêt d'en reconnaître la forme et les dispositions. »
